VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

E. Randolph Gurley. E. Randolph Gurley

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage Extraordinaire Sans Limite ou Réserve.

UNE OCCASION RARE POUR

ACQUERIR MAGNIFIQUE PROPRIETE DU SIXIEME DISTRICT,

Splendidement Située près des Chars Urbains, Ecoles, Eglises, Etc.,

—COMPRENANT—

LA SPLENDIDE RESIDENCE EN BOIS ELEVÉE DE TERRE, 1468 AVENUE NASHVILLE, COIN HURST,

Sur un demi îlet sur l'Avenue Nashville, seulement à un demi îlet de l'Avenue St-Charles sur une rue asphaltée.

Aussi les Cinq COTTAGES SIMPLES substantiellement construits sur de GRANDS TERRAINS, connus comme 5902, 5908, 5914, 5920 et 5926, rue Hurst, entre les rues State et Eleonore.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 13 JUIN 1912, A MIDI.

In Re Mme F. A. Schneidau vs Gustavus A. Schneidau et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, Dossier 1, No 99,860.

Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, JEUDI, le 13 juin 1912, à midi, en vertu de et conformément à un jugement lu et signé en Cour ouverte, le 7 mai 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Toute cette certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, qui y appartiennent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans cette partie de cette ordinairement connue comme Harrisville, et comprenant la moitié la plus près de la rue St Charles, du carré désigné par le No 56 sur un plan dressé par B Buisson voyer, daté du 17 mars 1837 et déposé pour référence en l'étude de E. Barrett, ancien notaire en cette ville, le dit lot est borné par l'avenue Nashville, les rues Jeannette, Hurst et Eléonore, et la dite portion de terre mesurant cent cinquante pieds [150] de face à l'avenue Nashville et 150 pieds de face à la rue Eléonore sur deux cent quarante (240) pieds de profondeur et façade à la rue Hurst entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la splendide résidence élevée de terre, retirée du trottoir et contient galleries sur le devant, sur le côté et dans le fond, vestibule, salon double, salle à manger et office (très grande en somme), office pour sommelier et cave 3 chambres à coucher, 2 chambres de domestiques et chambre à bain au premier étage, le deuxième étage contient vestibule, 2 chambres à coucher et chambre pour malles. Le sous-bassement est très haut et est complètement extérieur et pavé en schillinger tartout Buanderie et chambre à bains pour domestiques dans le sous-bassement Une pelouse bien nivelée ayant des arbres à ombrage, jolies plantes et encurée par un grillage orné en fer.

Deuxième—Cinq certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré borné par les rues State, Hurst, Eleonore et Garfield (autrefois Jeannette), désignés par les lettres A, B, C, D et E sur un plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 15 avril 1912 annexé à et faisant partie d'un inventaire en cette procédure passé devant W. McL. Fayssoux, notaire, daté du 25 avril 1912, lesquels dits lots mesurent comme suit à savoir:

Le lot "A" mesurant quarante trois (43) pieds dix (10) pouces de face à la rue Hurst sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant le coin des rues Hurst et State. Les améliorations consistant en un splendide cottage simple couvert en ardoises. No 5926 rue Hurst, encoignure de la rue State, contenant galerie, vestibule, sept chambres et chambre à bains, jolie pelouse, promenade cimentée et hangar dans le fond.

Le lot B est contigu au lot A et mesure quarante trois (43) pieds dix (10) pouces et deux (2) lignes de face à la rue Hurst, quarante-trois (43) pieds dix (10) pouces et quatre (4) lignes de largeur dans le fond, sur cent vingt (120) pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une magnifique résidence en bois à un étage connue comme 5920 rue Hurst, ayant pelouse, promenade en Schillinger, hangar dans le fond, etc. La maison a une galerie sur le devant, 4 chambres, salon, salle à manger, vestibule, cuisine, office et chambre à bain.

Le lot C est contigu au lot B, et mesure quarante quatre pieds [44], quatre (4) pouces et deux (2) lignes de face à la rue Hurst sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles; les améliorations sont connues comme 5914 rue Hurst et sont un cottage "Home" de 7 chambres avec chambre à bain, vestibule, galerie sur le devant avec grand terrain ayant plantes et fleurs.

Le lot "D" est contigu au lot "C" et mesurant quarante trois (43) pieds, huit (8) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Hurst sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles connue comme No 5908 rue Hurst, cottage résidence moitié élevé, très désirable, ayant 3 chambres à coucher, chambres de domestiques, vestibule, galerie cuisine et salle à manger, office, chambre à bain, un "home" confortable dans toute l'acception, ayant un terrain extra en largeur bien nivelé et pavé.

Le lot E est contigu au lot D et forme le coin des rues Hurst et Eleonore, et ayant une première façade de trente [30] pieds neuf [9] pouces à la rue Hurst de la ligne le séparant du lot D et s'étendant dans la direction de la rue Eléonore, d'où il s'étend ou projette de sept [7] pieds neuf [9] pouces vers le centre de la rue Hurst, de la mesurant treize [13] pieds [9] pouces deux [2] lignes de face à la rue Hurst s'étendant au coin de la rue Eleonore.

Ledit lot E mesure cinquante-quatre [54] pieds six [6] pouces dans le fond, cent vingt [120] pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot D et cent vingt-huit [128] pieds de profondeur et façade à la rue Eléonore. Les améliorations comprennent le cottage simple attrayant No 5902 rue Hurst, contenant vestibule, salon, 4 chambres à coucher chambre à bain, salle à manger, cuisine et office, large galerie sur le devant promenade cimentée, pelouse, plantes, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un et deux ans devant être représentée par billets à recevoir portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date des dits billets. Le paiement des dits billets devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les hypothèques et clause usuelle de sécurité, incluant la clause que celui qui donne les dits billets ne paie plus à maturité; tous les billets qui ne sont pas en maturité deviendront dus et payables, ainsi pourvoyant pour ce paiement des intérêts annuellement sur les dits billets; les dits billets devant être datés le et devant porter intérêt de la date de l'acte de vente; les acquéreurs devant prendre les loyers à partir de cette date et devant assumer et payer les taxes pour l'année 1912. Les actes de vente devant être passés devant Wm McL. Fayssoux, notaire, et les frais de cela ainsi que les certificats en connexion de cela devant être assumer par les acquéreurs et lesdits acquéreurs devant déposer chez l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat, lequel dépôt ne doit porter d'intérêt ou de pénalité.

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur, 836 rue Carondelet.

J. Zach Spearing, avocat
12mai—12 19 26—jn 2 9 13

L'ate des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Antilles, Boyd, parti 5 juin
LONDRES
Steamship Potomac, Whyte, parti 21 mai
SHIELDS
Steamship Kish, Robertson, parti 21 mai
LIVERPOOL
Steamship Belgian, McCormick, parti 3 mai
Steamship Almonian, Thomas, parti 9 mai
Steamship Wm Cliff. Hannaford, parti 11 mai
Steamship Cuban, Masters, parti 18 mai
Steamship Magician, Harris, parti 25 mai
Steamship Chancellor, Richards, parti 28 mai
Steamship Iokum, Murphy, parti 1 juin
Steamship Comelian, Netherton, parti 1 juin
Steamship Jamaican, Brown, parti 1 juin

RIO DE JANEIRO
Steamship Sallust, Allen, parti 15 mai
Steamship Virgil, Baber, parti 1 juin
SANTOS
Steamship Sallust, Allen, parti 16 avril
Steamship Virgil, — parti 31 mai
BREME
Navire Roland, Diercks, parti 1 avril
Navire Columbus, Grubmeyer, parti 1 avril
BRAKE
Barque Excelsior, Martine, partie 13 avril
Navire Kaiser, Stienbouer, parti 13 avril
VICTORIA
Steamship Sallust, Allen, parti 20 mai
PALERMO
Steamship Mray, Bulich, parti 10 mai
GENES
Steamship Citta di Palerme, Piezzo, parti 18 mai
PORTO RICO
Steamship Pathfinder, Baker, parti 4 juin

HAVRE
Steamship Guatemala, Ninet, parti 25 mai
BARBADES
Steamship Sallust, Allen, parti 1 juin
BIRKENHEAD
Steamship Tonawanda, Tait, parti 20 mai
HAMBOURG
Steamship Wirral, Lever, parti 26 mai
MANCHESTER
Steamship Caucasian, Williams, parti 29 mai

Liste des navires dans le port

STEAMERS

Noms	Destination	Mouillage
Cartago	Colon	1er dist 15
Celba	Honduras	rue Mandeville
Ceres	Gênes	Chalmette
Cestrian	Londre	rue Céleste
Civilian	Liverpool	rue Jackson
Delphine	Gênes	rue 9me
Dinnamare	Genes	rue Harmonie
Escene	—	Baton Rouge
Escondido	Bluefields	Picquet
Excelsior	Havane	Alger
Fagurton	Puerto Cortez	3me dist 30
Harry T Inge	Bocas del Toro	1 dist 15
Homer	Anvers	Chalmette
Mae	Philadelphie	rue Girod
Mobile	laid up	rue Henderson
Morgan	Tampa	Gretna
Navigator	Cuba	rue Race
Norman Prince	Mobile	rue Lafayette
Parismina	Colon	1er dist 13
Proteus	New York	2me dist 8
Quernmore	Hambourg	rue 3re
Regina	Cuba	rue St Joseph
Rosina	Honduras	3me dist 30
Saxonian	Hambourg	rue Philip
Stavangeren	Nicaragua	3me dist 30
Texas	Havre	rue 8me
Toronto	Anvers	Chalmette

BARQUE
Santos Amaral Portugal rue St James

GOELETTE
Henry J Smith — Alger

CHEMINS —DE— FER.

Heures d'arrivées et de départs

LIGNES FRISCO

Station Terminale, rue Canal

Effectif le 13 avril 1912, sujet à changement.

DEPART.
Nouvelle-Orléans ..... 7:00 a m
ARRIVE
Baton Rouge ..... 9:50 a m
Opelousas ..... 12:55 p m
Eunice ..... 1:42 p m
Kinder ..... 2:42 p m
De Quincey ..... 4:00 p m
Beaumont ..... 5:55 p m
Houston ..... 9:30 p m
DEPART
Baton Rouge ..... 8:00 p m
Opelousas ..... 4:58 p m
Eunice ..... 4:11 p m
Kinder ..... 3:13 p m
De Quincey ..... 1:55 p m
Beaumont ..... 12:10 p
Houston ..... 8:35 a m
ARRIVE
Nouvelle-Orléans ..... 11:00 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.
Vicksburg express ..... 5:30 a m
Memphis Express ..... 8:10 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 9:40 a m
Excursion dimanche ..... 9:30 p m
DEPART.
Vicksburg express ..... 7:00 a m
Memphis Express ..... 3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 4:15 p m
Excursion dimanche ..... 8:00 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER
Houston Local ..... 5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et California 6:45 p m
Lafayette Local ..... 11:40 a m
Texas Express ..... 7:25 a m
DEPART.
Houston Local ..... 6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et California 11:55 a m
Lafayette Local ..... 3:00 p m
Texas Express ..... 9:00 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER
Dimanche seulement.
Alger ..... 7:35 p
Tous les jours excepté dimanche samedi.
Alger ..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger ..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 6:40 p
DEPART
Dimanche seulement.
Alger ..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger ..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger ..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 8:05 am

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach ..... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair ..... 7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 8:50 a m
De Shell Beach ..... 10:05 a m
Shell Beach ..... 6:00 p m
DEPART.
Tous les jours excepté dimanche,
Pour Belair et Shell Beach ..... 5:30 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach ..... 8:45 a m
Belair ..... 8:45 a m
Shell Beach ..... 7:00 p m

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Station Terminale, rue Canal

ARRIVER
Tous les jours excepté dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int ..... 5:45 p m
Folsom, Columbia, Tylertown et interm diaire ..... 8:45 a m
Dimanche seulement
Jackson, Columbia Tylertown et intermédiaire ..... 8:00 p m
Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 10:15 a m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire ..... 8:00 p m
Excursions des mercredis.
Ramsay, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire ..... 8:00 p m
DEPART
Tous les jours excepté dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiaire 7:45 a m
Folsom, Columbia Tylertown, et intermédiaire ..... 4:15 p m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire ..... 7:45 a m
Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 6:00 p m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire ..... 7:45 a m
Excursion des mercredis.
Ramsay, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire ..... 7:35 a m

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVER
N. Y. and N. O. Limited ..... 7:50 am
Cincinnati & Florida express 7:05 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express ..... 8:30 pm
Montgomery Accom'n ..... 6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n ..... 11:55 am
Excursion dimanche ..... 8:05 pm
DEPART.
N. Y. and N. O. Limited ..... 8:00 pm
Cincinnati & Florida express 9:00 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express ..... 8:30 am
Montgomery Accom'n ..... 5:45 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n ..... 5:15 pm
Excursion dimanche ..... 7:30 am

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

DEPART.
N. Y. et Washington ..... 7:30 p m
Cincinnati et Asheville ..... 7:30 p m
St Louis et Chicago ..... 4:45 p m
Cincinnati et Asheville ..... 8:00 a m
Meridien Accomodation ..... 6:00 a m
Meridien Local ..... 4:45 p m
Hattiesburg Local .....
Excursions du Dimanche.
Picayune et points int ..... 7:10 a m
ARRIVE.
N. Y et Washington 9:10
Cincinnati et Asheville ..... 9:10 a m
St Louis et Chicago ..... 9:10 a m
Cincinnati et Asheville ..... 8:35 a m
Meridien Accomodation ..... 4:35 a m
Meridien Local .....
Hattiesburg Local ..... 8:10 a m
Excursions du Dimanche.
Picayune et points int ..... 7:20 p m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER
"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati ..... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 10:55 a m
Local Mail ..... 6:40 p m
Northern Express ..... 8:50 a m
McComb Accommodation ..... 9:50 a m
Excursion dimanche ..... 9:30 p m
DEPART.
"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati ..... 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 7:10 p m
Local Mail ..... 5:30 a m
Northern Express ..... 4:30 p m
McComb Accommodation ..... 2:50 p m
Excursion dimanche ..... 7.45 a m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Deux lots de terre de Valeur.

Rue Pierce (îlet borné par les rues D'Hémécourt, Scott et Ulloa).

The Barber Asphalt Paving Co. vs Veuve Sarah S. Huffmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, — No 99,142 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lots 30 et 31 de l'i et 750 dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Pierce, D'Hémécourt, Scott et Ulloa, mesurant chacun vingt quatre pieds cinquante-neuf centièmes de pieds de face à la rue Pierce sur une profondeur de cent pieds chacun.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
E. J. Thiberger, avocat pour la demanderesse
8 juin — 8 9 14 21 28—juil 5 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU SHERIF, VENDREDI, LE 5 JUILLET 1912, de deux lots de terre de valeur, etc.,

Sur l'avenue de la Louisiane, entre les rues Liberté et S. Franklin (dans l'îlet rue Toledano.

City National Bank of Selma vs Charles H. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 95,225—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 5 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré borné par l'avenue de la Louisiane les rues Liberté, Toledano et St-David (maintenant S. Franklin) lesquels dits lots sont désignés par les numéros Trois et Quatre sur un croquis d'Edgar Pilié voyer, daté du 11 juillet 1888, suivant lequel croquis lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de facade à l'ave de la Louisiane sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Delvaille, H. Théard, avocats pour la demanderesse.
3 juin—8 14 21 28—juil 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 1730 rue Clio, entre les rues Carondelet et Baronne, (dans l'îlet rue Erato).

Alexander B. Coste vs Mme Rosalie Adam, veuve de George W. Hopkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 99,172—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 juillet 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot de terrain irrégulier avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Carondelet, Baronne et Erato, mesurant vingt neuf pieds et sept pouces et sept lignes de face à la rue Clio sur une profondeur, sur le côté le plus proche de la rue Baronne de deux cent onze pieds neuf pouces et deux lignes parallèles à ladite rue Baronne, et sur l'autre côté ledit lot mesure en profondeur cent vingt-quatre pieds parallèles à ladite ligne de profondeur opposée, de la s'ouvrant à angle droit, trente quatre pieds trois pouces et trois lignes parallèles à la ligne de façade, et de là à une autre profondeur de quatre vingt sept pieds neuf pouces et deux lignes, parallèle à la rue Carondelet à la ligne arrière, laquelle mesure soixante trois pieds onze pouces et trois lignes suivant croquis annexé à un acte passé devant Octave De Armas, ancien notaire, en cette ville, le 19 novembre 1879

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
T. M et J. D. Miller avocats pour la demanderesse.
31 mai—31—juin 7 14 21 28 juil 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DU SHERIF, VENDREDI, LE 5 JUILLET 1912, de deux lots de terre de valeur, etc.,

Sur l'avenue de la Louisiane, entre les rues Liberté et S. Franklin (dans l'îlet rue Toledano.

City National Bank of Selma vs Charles H. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 95,225—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 5 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré borné par l'avenue de la Louisiane les rues Liberté, Toledano et St-David (maintenant S. Franklin) lesquels dits lots sont désignés par les numéros Trois et Quatre sur un croquis d'Edgar Pilié voyer, daté du 11 juillet 1888, suivant lequel croquis lesdits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de facade à l'ave de la Louisiane sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Delvaille, H. Théard, avocats pour la demanderesse.
3 juin—8 14 21 28—juil 5 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Philip Schleisiger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 100,816—Division E—Attendu que Mme Amelia Zimmermann, veuve de Philip Schleisiger, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Schleisiger, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. M. Stafford, avocat.
5 juin—5 9 14

Succession de Samuel Fry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100,493 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Anna E. Sherman, exécutrice testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Joe F. Walton, avocat.
5 juin—5 9 14

Succession de Katherine Wirth, Veuve de C. F. Schumacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,499—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank M Schumacher, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Claiborne, avocat.
8 juin—8 13 18

Succession de Bartholomew Macaluso.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,781—Division C—Attendu que Mme Rose Cusimano Macaluso, veuve de Bartholomew Macaluso, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bartholomew Macaluso, décédé intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Waldo & Furlow, avocats.
8 juin—8 13 17

Succession de Mme Sarah Strolitz, Veuve de Leon Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 100 779—Division B—Attendu que Achille Lehman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Sarah Strolitz, veuve de Leon Lehman, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Daniel Wendling, avocat.
2 juin—2 6 11

AVIS AUX CREANCIERS.

Charles Clermont vs Beck Bros.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,170—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Leon L. Labatt receveur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — Titche et Rogers, avocats.
7 juin—7 11 16

In re Liquidation de la Crescent City Coal Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 93,022—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. F. A. Williams, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—Lyle Saxon, avocat.
7 juin—7 11 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Sylvestre Biasini versus Louis B. Diard.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 52,310—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 13 juin 1912 à 11 heures a m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un piano et tabouret ainsi qu'un lot de meubles de ménage consistant en tables de toilette, lavabos, garde-robes, fauteuils, chaises droites, glacière et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour. — A. J. Rossi, avocat pour le demandeur.
2 juin—2 7 13

Feuilleton —DE— L'ABEILLE DE LA N. O.

No. 12 Commencé le 28 mai 1912

LE Docteur Miracle

GRAND ROMAN INÉDIT

Par Pierre Sales

PREMIÈRE PARTIE

Suite.

Si le prince s'absentait de son pays, et surtout s'il emmenait sa fille, il reconstituait pour ainsi dire le sol sacré de l'Inde: ce fut l'explication que cet exclusivisme suggéra aussitôt à l'esprit de Stanislas.

Ils traversèrent plusieurs pièces, renfermant des richesses vraiment éblouissantes et arrivèrent dans une grande salle, où sous un dôme de marbre ajouré, était un trône d'or, accosté de deux sièges d'argent massif, un peu plus petits, mais dont le travail ne le cédait en rien à celui du trône: c'est là sans doute que le maharajah donnerait ses grandes réceptions, avec sa femme et sa fille auprès de lui.

La princesse attendait les visiteurs dans la pièce voisine, formant rotonde, éclairée seulement d'en haut par une verrière bleuâtre, qui déversait la plus harmonieuse lumière sur la blancheur ciselée des murailles; mais ce ne fut qu'au bout d'un instant que Stanislas s'aperçut que ces parois de marbre étaient ciselées, tellement le travail en était délicat.

La princesse, dans ce cadre si purement hindou, formait le plus magnifique anachronisme.

Elle était grande, d'aspect imposant, la taille encore fine. Son visage, un peu pâle, semblait dessiné au pinceau, tellement les sourcils, les cils avaient de netteté, ainsi que la bouche, étonnam ent pourpre sur des dents admirables; et les yeux avaient toujours l'éclat de la jeunesse.

Ce visage, à l'état de repos, n'offrait nullement l'impression de bonté, de douceur, que Mathias Gévolek avait célébrées; mais il devenait profondément attirant, dès qu'il souriait: aussi, Stanislas ne devait-il faire que plus tard cette double observation: en ce moment il était sous le charme de l'accueil, des paroles gracieuses que lui adressait la princesse, avec presque une nuance d'affection.

—Le voilà donc, ce grand garçon, dont vous m'entreteniez à Calcutta, docteur!.... dont vous étiez si fier de me montrer sa correspondance de Harvard .... les notes de ses maîtres.....

—Qui n'ont pas abouti à grand'chose, madame, dit bien sincèrement Stanislas, puisque je ne suis arrivé à rien de ce qu'espérait mon père.....

—On n'a pas le droit, monsieur, à votre âge, de dire qu'on n'est arrivé à rien: je sais, au contraire, que rien n'est étranger à votre esprit, dans le domaine des arts, de la littérature, de l'histoire.... Un père comme le vôtre peut s'offrir le luxe d'un étudiant universel, qui ne choisira que plus tard sa carrière.

Un peu confus, Stanislas s'inclina et baisa assez longuement la belle main que lui tendait la princesse.....

Quand il se redressa, croyant la trouver toujours souriante et penchée vers lui, il eut la surprise.... pas très surprenante, en somme, après les confidences de son père.... de voir la princesse et celui-ci échanger un regard aigu, sans nul doute se dire silencieusement une foule de choses.... Et son soupçon se confirma que cette femme n'était pas simplement une relation, et qu'elle faisait partie de la vie de son père.

Mais depuis.... quand?

L'entretien, qui roulait d'abord sur Calcutta, sur l'Inde, passait vite à d'autres contrées, entre ces voyageurs qui devaient avoir parcouru à peu près tout le monde.....

Et Stanislas enrichissait son champ d'observation, ne pouvait s'empêcher de remarquer des coïncidences vraiment étranges: tout à l'heure, son père lui disait que la princesse avait dû se trouver à Paris, passant ses examens d'institutrice, au moment où lui-même achevait de travailler dans les hôpitaux parisiens .... Et voilà que, en comparant les deux époques, la princesse et Mathias découvraient qu'ils auraient dû se rencontrer beaucoup plus tôt. Et ensuite n'avaient-ils pas séjourné en même temps dans des villes telles que New-York, Chicago, San-Francisco, Moscou, Londres, Francfort, Rome?.... Le hasard n'avait pas voulu qu'ils se connussent avant leur rencontre à Calcutta.

Pour la première fois de son existence, Stanislas ne sentait pas la vérité sur les lèvres de son père..... Pour la première fois, il avait l'impression que des arrangements superficiels lui cachaient un mystère....

Et, plus il regardait la princesse, plus il subissait cette idée que ce n'était pas la première fois que ce lourd regard le caressait, que ces lèvres voluptueuses lui souriaient....

Mais devait-il s'en étonner, s'il croyait à ces arrangements, destinés à lui cacher la vérité?..... et si réellement cette femme, depuis de longues années, était bien de la vie de son père?

Cela lui expliquait enfin le pourquoi de cette vie, en apparence toujours demeurée solitaire .... Cela lui expliquait pourquoi son père avait tant désiré le mettre en relation avec la princesse .... Le père se trahissait enfin devant son enfant! L'amour peut provoquer, chez les hommes les plus forts, de telles naïvetés! —à moins que ceci ne fût le résultat de la volonté de son père et de la princesse?.... Mathias avait besoin de l'amitié de Stanislas.... de sa complicité peut-être!.... car un mari allait arriver!....

Justement Mathias parlait du prince, à présent.....

—J'espère que le maharajah sera satisfait?.... faisait-il avec un geste décrivant cette jolie pièce blanche. Comment avez-vous pu réaliser si promptement une telle merveille?

—Que ne fait on, docteur, à Paris, avec de l'argent!.... surtout quand on a apporté ce que l'on désire avoir autour de soi! .... Les caisses contenant ces revêtements de palais hindou étaient parties avant moi: je n'ai eu que des ordres à donner à un tapissier habile, rapide, pour que notre petite princesse croie être encore dans son pays, quand elle arrivera ici: car c'est pour elle, principalement, que son père a voulu reconstituer ce que vous voulez bien appeler une merveille. Lui encore, il accepterait assez aisément de vivre dans les installations les plus européennes: et ce n'est guère que pour ses serviteurs, ses officiers, qu'il s'entoure, dans ses déplacements, de ce cadre oriental. Mais c'est une chose si extraordinaire que de faire quitter à une princesse hindoue le sol sacré de son pays! Il faut lui en redonner l'atmosphère, les Dieux, la couleur.... les parfums.... les fleurs!....

—Son arrivée est donc incessante?

—Je n'ai pas de dépêche précise: cela va dépendre de la santé de cette enfant. Son père lui aura-t-il donné quelque repos, après avoir débarqué à Brindisi? .... Aura-t-elle le caprice de s'arrêter à